

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité-Travail-Progrès

COPIE

Décret n° 2025-116 du 18 avril 2025  
portant nomination du directeur général de la caisse congolaise  
d'amortissement

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;  
Vu la loi n° 2-2018 du 5 février 2018 déterminant les modalités de nomination aux hauts emplois et fonctions civils et militaires ;  
Vu la loi n° 2-2024 du 8 février 2024 portant création de la caisse congolaise d'amortissement ;  
Vu le décret n° 82-595 du 18 juillet 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs ;  
Vu le décret n° 2002-369 du 30 novembre 2002 fixant les attributions et la composition des organes de gestion et de tutelle des entreprises et des établissements publics ;  
Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2024-213 du 27 mai 2024 portant approbation des statuts de la caisse congolaise d'amortissement ;  
Vu le décret n° 2025-1 du 10 janvier 2025 portant nomination des membres du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2025-2 du 27 janvier 2025 portant organisation des intérimaires des membres du Gouvernement ;  
Vu le décret n° 2025-57 du 5 mars 2025 relatif aux attributions du ministre des finances, du budget et du portefeuille public ;

En Conseil des ministres,

DECRETE :

Article premier : Monsieur Marie Ghislain YEBAS MANDELO est nommé directeur général de la caisse congolaise d'amortissement.

Article 2 : Monsieur Marie Ghislain YEBAS MANDELO percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de monsieur Marie Ghislain YEBAS MANDELO, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo./-

2025-116

Fait à Brazzaville le 18 avril 2025



Denis SASSOU-N'GUESSO.-

Par le Président de la République,

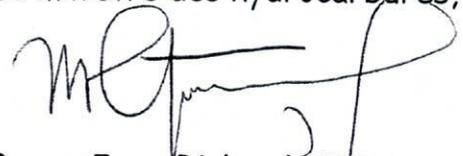
Le Premier ministre,  
chef du Gouvernement,



Anatole Collinet MAKOSSO.-

Pour le ministre des finances, du  
budget et du portefeuille public,  
en mission :

Le ministre des hydrocarbures,



Bruno Jean Richard ITOUA.-